

(N° 37.)

## SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1892-1893.

### Projets de Loi tendant à accorder la naturalisation ordinaire.

(Voir les n<sup>os</sup> 47, 48 et 52, session de 1892-1893, de la Chambre des Représentants.)

## LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

### I.

Vu la demande de la dame GERTRUDE BIREN, institutrice diplômée, à Martelange (Luxembourg), née à Lissendorf (Prusse), le 6 mai 1866, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire;

Attendu que la pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'article 3 de la loi du 6 août 1881 ;

Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées ;

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

### ARTICLE UNIQUE.

La naturalisation ordinaire est accordée à la dame GERTRUDE BIREN.

*La formule qui précède est applicable à chacune des demandes suivantes :*

### II.

DELPHIR-CÉSAR COLINET, négociant, à Macquenoise (Hainaut), né à Anor (France), le 5 mars 1843.

### III.

HENRI-ADOLPHE-DÉSIRÉ LEMOINE, commerçant, à Tournai (Hainaut), né à Roubaix (France), le 30 juin 1836.

( 2 )

IV.

NICOLAS LEYDER, tailleur, à Autel-Bas (Luxembourg), né à Diekirch (Grand-Duché de Luxembourg), le 15 février 1839.

V.

JEAN-PIERRE LINCKELS, huissier de salle au gouvernement provincial, à Arlon, né à Grosbous (Grand-Duché de Luxembourg), le 17 avril 1865.

VI.

EMMANUEL-JOSEPH PAMART, camionneur au service annexé au chemin de fer de l'État, à Péruwelz (Hainaut), né à Awoingt (France), le 10 août 1849.

VII.

PIERRE-HUGO RYCKEN, magasinier à l'administration du chemin de fer du Pays de Waas, à Anvers, né à Aphoren (Prusse), le 3 mars 1855.

VIII.

DÉSIRÉ-JOSEPH WASTIAUX, sabotier, à Sivry (Hainaut), né à Clairfayts (France), le 23 juin 1840.

Bruxelles, le 23 décembre 1892.

*Les Secrétaires,*  
ANSPACH-PUISSANT.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*  
T. DE LANTSHEERE.